



Paracha BÉRÉCHIT *En bref*
La Création du monde - Genèse 1, 1 - 6, 8



Haschem crée le monde en six jours :

- ◆ *Premier jour, Il crée la lumière et les ténèbres. (voir Rachi)*
- ◆ *Le second, Il forme les cieux, séparant les eaux d'en bas de celles d'en haut.*
- ◆ *Le troisième jour, Il rassemble les eaux et fait apparaître la terre, ordonne la croissance des herbes et des arbres fruitiers qui donnent de fruits.*
- ◆ *Le quatrième, Il fixe la position du soleil, de la lune et des étoiles pour illuminer la terre.*
- ◆ *Cinquième jour les poissons, les oiseaux et les animaux rampants sont créés le.*
- ◆ *Le sixième jour les animaux terrestres, le bétail et à la fin Il crée l'être humain. L'homme est fait de la poussière de la terre que D-ieu forme et dans laquelle il insuffle, par les narines, un souffle de vie, et l'homme devint « une âme vivante ». D-ieu considère qu'« il n'est pas bon que l'homme soit seul », alors Il prend « l'une de ses côte » à partir de laquelle Il forme la femme. Ensuite Adam et Eve sont placés au Jardin d'Éden. Il leur est commandé de ne pas consommer du fruit de « l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal ». Le serpent persuade Eve de violer ce commandement et elle partage le fruit prohibé avec son mari. Il est alors décrété que l'homme connaîtra la mort, retournant à la poussière dont il a été formé. Il lui est annoncé que dorénavant « c'est à la sueur de ton*

MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

Chahrit de Hochaana Rabba
Hodou: 6h50 Nets: 7h22
Veille de Chemini Atseret
(Erouv Tavchilline)
Allumage des bougies: 17h37
Minha suivi de Arvit 17h35

JEUDI 24 OCTOBRE 2024

Chahrit a 8h15
VEILLE DE SIMHAD TORAH
Minha suivi de Arvit
et Hakafot à 17h45
Allumage a 18h30
(à partir d'une flamme existante)

**1- HORAIRE DES OFFICES
DE CHABBAT 2024 - 5785**

A) VENDREDI

25 OCTOBRE 2024 - 23 TISHRI 5785
SIMHAD TORAH
Chahrit : 8h15
Allumage des bougies
(à partir d'une flamme): 17h34
Min'ha de
Kabala Chabbat: 17h35

B) CHABBAT - BÉRÉCHIT

26 OCTOBRE 2024 - 24 TISHRI 5785
Cha'hrit: 8h15
Min'ha: 17h05
Suivi de Séoudat Chlichit
Arvit Fin de chabbat 18h35
Rabbenou Tam: 19h01

**2- HORAIRE DES OFFICES
DES SEMAINE**

DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024
Chahrit : 8h15
Minha suivi de Arvit: 17h30

A) DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 OCTOBRE

Chahrit : 6h00 - 7h00
Minha suivi de Arvit: 17h30

**B) VENDREDI 1 NOVEMBRE 2024
30 TISHRI 5785**

ROCHE HODESH JOUR 1
Chahrit : 6h00 - 7h00
Minha suivi de Arvit: 17h30



Rabbin Jérémie Asséraf



visage que tu mangeras du pain ». L'homme est banni du Jardin d'Éden. Ce même jour, Eve donne naissance à deux fils : Kaïn et Evel. Caïn se querelle avec son frère et le tue. Il devient un fugitif, errant sur la terre. (130 ans après la faute, un troisième fils naît à Adam et Eve, Chet).

♦ **Le septième jour Il se reposa de toute son œuvre qu'il avait faite .**

La Création du Repos

Dans la première paracha (Beréchet, 2:2) de la Torah, il est écrit : « D-ieu termina, le septième jour, à l'œuvre faite par Lui ; et Il se reposa, le septième jour de toute l'œuvre qu'Il avait faite. » La Torah nous informe que D. acheva Sa création le septième jour, le Chabbat. Les commentateurs posent la question suivante. Hachem n'a vraisemblablement rien créé pendant Chabbat, alors pourquoi l'œuvre fut achevée le septième jour ? Il aurait fallu dire qu'Il termina Sa création le sixième jour ? Rachi aborde le problème de deux manières. Dans la seconde, il écrit : « Que manquait-il dans le monde – la ménou'ha – Chabbat arriva et la ménou'ha arriva, [c'est alors que] le travail fut terminé. » [1] Rachi estime qu'Hachem a bel et bien créé quelque chose pendant Chabbat, le concept de ménou'ha (repos). Ceci nous apprend une leçon importante-on aurait pu penser que le repos est un comportement passif, et non une entité qui doit être créée. Or, nous déduisons d'ici que la ménou'ha, selon la Torah, est une activité créatrice d'Hachem – celle de n'entreprendre aucun Travail [par opposition à l'autre terme de la Torah employé pour parler de repos : « chevita », qui fait référence à une abstention passive du travail]. Ainsi, la ménou'ha d'Hachem ne fut pas seulement cessation de travail, mais elle impliqua un arrêt d'activité qui « permet » à Hachem, pour ainsi dire, de réfléchir et d'apprécier les fruits de l'incroyable œuvre

des six précédents jours. Comme nous le savons, en nous « reposant » durant Chabbat, nous émuloons le « repos » original d'Hachem. Nous apprenons de Rachi que la ménou'ha qu'il nous faut entreprendre ne signifie seulement de ne faire aucune melakha, mais elle demande un effort actif. Quel est-il ? De la même manière qu'Hachem « prit du recul » pour réfléchir sur toute Son œuvre effectuée pendant les six précédentes journées, nous devons aussi analyser nos actions accomplies en semaine et apprécier ce que nous avons fait. La Âvoda (service divin) de Chabbat est donc grandement axée sur l'introspection, qui doit nous permettre d'entamer la semaine suivante en sachant comment nous améliorer dans divers domaines. (Rav Yehonathan Gefen)

Parabole : L'homme et la moustique

« Faisons l'homme... » (Béréchet 1, 26) Nos Sages enseignent dans un Midrach (Gour Arié 12, 2) : Pourquoi l'homme a-t-il été créé en dernier dans l'œuvre de la création ? Pour nous dire que s'il est méritant, on lui dira que tout a été créé pour lui. Dans le cas contraire, on lui dira que le moustique l'a devancé dans la création. A ce sujet, le Rav Chalom Vlar Chlita nous apporte une très belle parabole : Il existe deux sortes de cochers : l'un pour lequel Hachem désire lui procurer sa Parnassa, Il lui envoie donc un cheval et une charrette ; et l'autre pour lequel Hachem désire simplement que le cheval soit nourri, Il envoie donc à ce dernier un cocher qui se souciera de le nourrir... Les deux cochers décrits ci-dessus subviennent à leur besoin de la même manière, mais il existe une différence fondamentale entre les deux : le cheval travaille pour le premier cocher, tandis que le second

**CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN**



travaille pour le cheval. Le Midrach vient ainsi nous enseigner que si l'homme n'est pas méritant, on lui dira que le moustique a été créé avant lui dans la création, et ceci afin que l'homme le nourrisse de son sang...

Deux sur Trois...

«... puis elle donna aussi du fruit à son époux, et il mangea... » (Béréchit 3,6) Dans le « Midrach Pelia » il existe un passage particulièrement intrigant qui demande : pourquoi Adam fauta ? Parce qu'il ne regarda que deux choses et non trois... Qu'est-ce que cela signifie ? Le Gaon de Vilna explique que cela fait référence à une Michna dans les Pirké Avot (3, 1) : « Âkavya ben Mahalalel dit : Regarde trois choses et tu ne fauteras pas : Sache d'où tu viens, où tu vas, et devant qui tu es appelé à rendre des comptes. Saches d'où tu viens : d'une goutte de moisissure. Où tu vas : vers un endroit de terre, de poussière et de vers. Et devant qui tu es appelé à rendre des comptes : devant Hakadoch Baroukh Hou, le Roi des rois ». Or, Adam Harichone n'est pas issu d'une goutte moisissure, il est l'œuvre de la création d'Hachem ! Ainsi, il ne regarda que deux choses et non trois, c'est la raison pour laquelle il fauta

Haftarah BÉRÉCHIT

En bref - Isaïe 42,5-43,10

« **Ainsi parle D-ieu Hachem Qui a créé les cieux et les a déployés** » (Yéchayah 42) Le rapport de la Haftarah avec notre paracha, la prophétie de Yéchayah rappelle la création du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent, telle qu'elle est décrite en détail dans la parachat Béréchit. « **Vous qui êtes sourds, entendez ; aveugles, ouvrez les yeux et voyez !** » (Yéchayah 42, 18) Nos maîtres Hasidique nous expliquent que dans le mode de l'allusion, que quiconque se retient dans ce monde d'écouter des paroles interdites méritera à l'avenir d'entendre des paroles de Torah directement de D-ieu. Quiconque se retient de regarder des images interdites méritera à l'avenir de profiter de la présence divine. Voici ce

qu'ont dit nos Sages : dans le monde futur, il n'y a ni nourriture, ni boisson, mais les Tsaddikim sont assis avec des couronnes sur leurs têtes et ils se délectent de la splendeur de la Chekhina (Berakhot 17a). Telle est l'intention des paroles du prophète. « Vous qui êtes sourds, entendez » : ceux qui se comportaient comme des « sourds » en ce monde et se retenaient d'écouter des paroles interdites mériteront à l'avenir d'entendre la Torah de la bouche de Hachem. « Aveugles, ouvrez les yeux et voyez » : ceux qui se comportaient comme des « aveugles » en ce monde et se retenaient de porter leurs yeux dans des lieux interdits mériteront à l'avenir de voir la face de la Chekhina

Pourquoi un étrog italien?

Parmi les quatre espèces végétales qu'il est une mitsva de réunir lors de la fête de Soukkot – le *loulav* (branche de palmier), l'*étrog* (cédrat), le *hadas* (myrte) et la *arava* (saule) – l'*étrog* se démarque. C'est le plus beau des quatre et, soyons honnêtes, le plus cher. Les cédratiers sont petits et délicats, et ne poussent que sous des climats chauds. Bien qu'on puisse se procurer un *étrog* casher dans divers pays, certains tiennent à se procurer leur *étrog* dans des régions spécifiques. Beaucoup, y compris 'Habad, préfèrent les « *étroguim* de Calabre », cultivés sur la côte sud de l'Italie dans la région de Calabre. On les désigne également sous le nom d'« *étroguim* Yanover » puisque « Yanova » est le nom yiddish de Gênes, le port du nord de l'Italie d'où ces *étroguim* étaient expédiés vers d'autres parties de l'Europe. Qu'est-ce qui rend ces *étroguim* si prisés ?

Le greffage

Selon la loi juive, un *étrog* « casher » utilisé pour la mitsva ne peut pas avoir poussé sur une branche d'*étrog* greffée sur une autre espèce. Le cédratier étant un arbre particulièrement délicat et fragile, il est souvent greffé sur le plant d'un autre agrume qui joue le rôle de porte-greffe, lui permettant ainsi de survivre dans un environnement plus difficile. Le produit de ce greffage est génétiquement indiscernable des *étroguim* non greffés authentiques. Malgré leur belle apparence, ils ne sont



mitsva, comme le dit le verset : « Toute la meilleure qualité [lit. graisse] doit être donnée à l'Éternel ». ⁹ C'est pourquoi nous voulons que nos *étroguim* proviennent de « la graisse de la terre ».

Replanter des *étroguim* de Calabre en Israël

Lorsqu'on interrogea le Rabbi de Loubavitch sur la possibilité de planter en Israël des graines de cédrat de Calabre, il se montra très favorable à cette idée. Il expliqua que, bien qu'il existe encore de solides arguments en faveur de l'utilisation d'*étroguim* ayant effectivement poussé en Calabre, cette initiative permettrait d'atténuer la problématique liée à l'usage exclusif d'*étroguim* issus d'une tradition de non-greffage. En effet, les exploitations agricoles israéliennes bénéficieraient d'une supervision et d'un soin constants de la part de la communauté juive, garantissant ainsi l'intégrité du processus de culture.

Le coin de la Halakha

Halakha - Obligation d'étudier la Torah

Bien qu'Ézra ait institué la lecture de la Torah le lundi et le jeudi afin de permettre au peuple d'Israël de l'étudier une fois tous les trois jours, nous ne sommes pas dispensés de fixer un temps à l'étude de la Torah même ces jours-là. Il est ainsi écrit dans le Choul'han Âroukh (art. 155): « Après être sorti de la synagogue, il ira au beit midrach (maison d'étude) afin de fixer un temps à l'étude de la Torah. Ce temps doit être fixe ; il ne doit le manquer et ce, même s'il pense pouvoir gagner beaucoup d'argent pendant ce même temps » Le Rama (Rabbi Moché Isserlich) ajoute en annotation du Choul'han Âroukh que celui qui ne sait pas étudier, ira quand même à la maison d'étude; il aura le mérite de s'être rendu à cet endroit (mérite du trajet fait pour l'étude de la Torah). Il pourra aussi fixer un endroit et un temps pour

malheureusement pas aptes à être utilisés pour la mitsva de Soukkot. C'est pourquoi nous n'utilisons que des *étroguim* issus d'arbres à la lignée établie. En fait, Rabbi Moché Sofer (le célèbre « Hatam Sofer ») était d'avis qu'un *étrog* est semblable à un oiseau casher dans le sens où nous n'utilisons que ceux qui ont une forte tradition d'être une espèce cachère. Comme nos ancêtres ont utilisé des *étroguim* de Calabre depuis plus de mille ans car il existait une tradition selon laquelle ces *étroguim* n'étaient pas greffés, nous les utilisons également. (Cependant, après la Seconde Guerre mondiale, certains agriculteurs calabrais ont commencé à greffer leurs arbres. Par mesure de précaution, le Rabbi de Loubavitch a demandé la supervision des vergers d'*étroguim* afin de s'assurer qu'aucun greffage n'ait lieu sur les arbres dont on récolte les fruits pour la fête et, de plus, qu'il y ait au moins deux superviseurs présents en permanence pendant la récolte, s'assurant que les *étroguim* cueillis et expédiés provenaient uniquement de ces arbres non greffés.)

L'étrog de Moïse

Quelles sont les origines de cette tradition ?

De nombreuses sources mentionnent une tradition remontant à l'époque de Rabbi Chlomo Its'haki, connu sous l'acronyme de son nom, « Rachi » (1040-1105), et des Baalei Tossafot, qui utilisaient spécifiquement des *étroguim* de Calabre.

Mais cette tradition peut être retracée encore plus loin. Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi enseignait que lorsque Dieu dit à Moïse que les Juifs devaient prendre un *étrog* à Soukkot, ils étaient dans le désert, où aucun *étrog* ne poussait. Moïse dépêcha alors des messagers par le biais des Nuées de Gloire⁵ pour aller récolter des *étroguim* en Calabre.⁶

« La graisse de la terre »

En bénissant son fils Ésaü, Isaac promit que sa « demeure sera dans les lieux gras de la terre et de la rosée du ciel d'en haut ». ⁷ Le Midrash explique que « les lieux gras de la terre » fait référence à « la partie de l'Italie appartenant à la Grèce » - le sud de l'Italie, appelé Magna Graecia. Nous nous efforçons d'utiliser les objets les plus beaux et de la meilleure qualité lorsque nous apportons une offrande ou accomplissons une

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari
T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca
Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de nos chers parents
Ovdia ben Merav Harari Z"L et Lilliane Leah bat Rachel Cohen Z"L